

# Louvres Infos 95

## Tribune majorité

---

### **Finances publiques : les collectivités locales bien seules...**

La gestion saine et mesurée des deniers publics a toujours été un élément moteur de la Municipalité.

Mais qu'est-ce qu'une saine gestion ? C'est réussir à maîtriser au maximum les dépenses de fonctionnement afin de capitaliser autant que possible de l'épargne nette, cette dernière permettant d'alimenter les dépenses d'investissement, indispensables à l'entretien, à la rénovation et au développement de la collectivité.

La crise financière de ces dernières années a rendu la tâche de plus en plus difficile. Le quotidien des élus et des services est largement consacré à activer tous les leviers possibles pour y parvenir : recherche constante de pistes d'économie, mutualisation des dépenses, développement des marchés publics...

L'exercice, déjà particulièrement compliqué dans ce contexte, devient, d'années en années, quasiment impossible. En cause, la fameuse (et fâcheuse !) baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux collectivités.

Ressource importante des communes avec la fiscalité, cette dotation doit aider les communes à assurer les missions de services publics envers les habitants et à dégager de l'autofinancement pour les investissements. Elle est donc essentielle.

**Pour parler le plus concrètement possible, le montant de cette dotation au début de notre mandat, en 2014, était de 1 302 000 €. Aujourd'hui, la somme versée par l'Etat avoisinera les... 650 000 € ! Oui, en 3 ans, la dotation a diminué de moitié !**

Face à une telle situation, comment s'en sortir ?

Bien entendu, la ville, fidèle à ses principes, va continuer à œuvrer avec rigueur et raison. Mais, vous l'aurez compris, en dépit de la meilleure volonté du monde, cela ne pourra pas être suffisant.

C'est pourquoi, la Commission Finances, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, et l'ensemble du Conseil Municipal ont pris leurs responsabilités en votant un réajustement du taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti.

C'est ainsi que nous avons opté pour une hausse de 0,5 point pour le foncier bâti et d'1 point pour la taxe d'habitation afin de pénaliser le moins possible les foyers.

Evidemment loin de combler la perte de dotation, et bien que Louvres demeure en dessous de la moyenne nationale et départementale, les nouveaux taux permettront à la commune de récupérer environ 200 000 € de recettes supplémentaires indispensables à la réalisation d'un minimum d'investissement.

Plus que jamais, il est grand temps de tirer le signal d'alarme face à la disparition de soutien de l'Etat qui en demande toujours plus aux communes tout en leur donnant moins de moyens.

Un budget communal, c'est comme le budget familial. Comment une famille pourrait-elle s'en sortir si, en 3 ans, une de ses plus importantes ressources était divisée par deux ?

Aujourd'hui, c'est ce qui est imposé aux communes par l'Etat afin de participer au redressement des finances publiques.

Rappelons que les communes ont l'obligation légale de voter un budget à l'équilibre et donc qu'elles ne participent pas à creuser la dette publique. Obligation qui n'est pas imposée à l'Etat...

La Municipalité et les Luparien(ne)s ont toujours noué une relation de confiance. Comme à l'accoutumée, nous avons donc souhaité vous faire part de cette situation dans la plus grande transparence. C'est ce que l'on a coutume d'appeler, chez nous, « la maison de verre ».

**Pour la Majorité Municipale**  
**Jean-Pierre FARNAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint, chargé des Finances**